

Senainville

Coltainville

Tous nos vœux pour 2022

Je ne reviendrai pas sur le déroulé de cette année pleine de difficultés liées au COVID 19. Nous espérions pouvoir tourner la page et reprendre une vie normale, malheureusement, ce virus continue à nous empoisonner l'existence.

Malgré toutes les contraintes, la commune a continué de fonctionner presque normalement, les travaux prévus se sont un peu étalés dans le temps et certains se poursuivront en 2022.

Cette année, un effort particulier sera consacré à la réalisation d'aménagements de sécurité. Les vitesses excessives sont le sujet majeur abordé dans bien des collectivités et des moyens vont être mis en œuvre pour tenter de lutter contre ces comportements inconscients.

Je le sais, chacun se cherche un peu, le télétravail pour certains a modifié les rythmes de vie et les besoins. Pour beaucoup l'isolement et l'inactivité ont ouvert des brèches dans le fonctionnement familial et amical. Le relationnel en général a été perturbé.

Les élus et les services communaux à tous les niveaux ont continué de fonctionner et je profite de ce message pour remercier l'ensemble du personnel et les responsables d'associations qui ont fait le maximum pour que la vie sociale soit pérenne.

De nouvelles épreuves sont encore devant nous dans les mois à venir, de grandes échéances également, parions sur un avenir solidaire et apaisé.

Je vous souhaite à tous, à travers ces quelques mots, le meilleur pour vous et vos proches, dans l'attente de pouvoir à nouveau nous réunir et partager pleinement des moments conviviaux.

*Votre Maire
Philippe Galiotto*

PONT DE SENAINVILLE

Plus que centenaire, construit en béton armé, ce pont donnait depuis bien longtemps des signes de fatigue. En 2005, il a été interdit à la circulation des plus de 3.5 tonnes (sauf matériel agricole).

Depuis, nous espérions toujours que les travaux nécessaires seraient réalisés pour le rendre utilisable, et c'est chose faite (ou presque).

Le conseil départemental a inscrit ces travaux en 2018. Ce n'est que cette année que le projet a été finalisé pour le pont et le choix s'est porté sur une reconstruction avec un léger changement d'axe.



La démolition de l'ancien pont a commencé début septembre. La circulation est par conséquent déviée jusqu'à la fin des travaux, initialement prévue pour la fin de l'année mais décalée en 2022 pour réaliser des fondations plus profondes, le nouveau pont étant beaucoup plus lourd que l'ancien.

Les plans du pont initial datent de 1905 et les travaux se sont terminés fin 1908. Ce pont appartenait à la ligne Chartres-Paris par Massy dont la vie a été très courte. Les politiques la voulaient la plus moderne de l'époque et l'ont donc conçue sans passage à niveau ou presque (seulement 9) mais avec des ponts et viaducs (principalement en béton), qui ont tous été construits jusqu'à Paris. De 1907 à 1913, les travaux ont permis de réaliser le tronçon de voie ferrée à deux voies de Chartres à Gallardon Pont, puis, en 1917 celui de Gallardon Pont à St Arnoult, toujours à deux voies. ■■■



Dès 1919, la pénurie d'acier s'est fait sentir et une des deux voies a été déposée de bout en bout. Elle n'avait jamais été utilisée.

Après la fin du conflit, les travaux ont repris avec la construction d'une seule voie pour atteindre enfin Massy en 1929 et permettre la mise en service de cette ligne qui verra ses premiers voyageurs en mai 1930. La ligne s'est arrêtée là et n'a jamais atteint Paris.

En Août 1939, la 2ème guerre arrive, le service voyageur est suspendu entre Massy et Gallardon Pont, puis en avril 1940 entre Gallardon Pont et Chartres.

En 1942, encore un besoin crucial d'acier et la ligne est démontée de Gallardon Pont à Massy entre 1942 et 1948. En 1944, la ligne restante est largement bombardée par les alliés qui la rendent inutilisable pour les Allemands. De nombreux ponts et viaducs sont endommagés ou détruits.

Ce tronçon a continué à être emprunté par des trains de marchandises jusqu'en 2000 et seule la partie Coltainville-Chartres est restée fonctionnelle pour le site Primagaz jusqu'en 2007.

■ Actualités de l'école

La fin de l'année scolaire s'est déroulée en présentiel avec des contraintes sanitaires très strictes, masques obligatoires, séparation par classe pour éviter le brassage, pas de piscine, pas d'intervention extérieure et peu de sorties.

Pour la **fête des Mères**, la commune et le comité des fêtes se sont associés et, comme à Noël, ont sollicité l'école pour distribuer dans les classes une fleur pour chaque Maman.



Fin Juin, les enfants ont pu se rendre à **l'accrobranche** du parc André Gagnon à Chartres et profiter des installations.

70 enfants dont 39 maternelles sont entrés à l'école en septembre et ont été repartis entre les 4 classes. Ils ont retrouvé la piscine et le 21 octobre, ils ont pu profiter d'une première grande sortie avec pique-nique à la Tanière.

La rentrée de Toussaint a vu des **changements dans le personnel communal** à l'école.

En effet Patricia Duval a fait valoir ses droits à la retraite à compter de fin octobre.

C'était sa 18ème rentrée. Elle a commencé en 2004 lorsque la cantine (créée en 2002 dans l'actuelle salle des associations de la mairie) a déménagé et rejoint les nouveaux locaux. Elle a pris la responsabilité de la garderie après le départ de Jacqueline Le Guilloux en septembre 2011 puis celle de la cantine après le départ de Josiane Loison en septembre 2013.

Nous lui souhaitons une bonne retraite dans le nouveau cadre de vie qu'elle s'est choisi.



Depuis le début octobre, Tifany Benoist a rejoint Patricia pour prendre en douceur le relai de la restauration scolaire dès novembre. Elle sera aussi présente à la garderie dont Aurélie Maillard prend la responsabilité et en classe auprès des grandes sections.

Pour compléter l'équipe, Violaine Coudray assure toujours le car du soir, la cantine et une partie du ménage et Solène Dubarry la présence auprès des maternelles le matin et le dortoir.

■ Actualités de la commune

Réalisation de travaux de voirie

À Senainville, rue Jacques Brière, aménagement de bordures, création de caniveaux et d'enrobé.

Rue St Serge et Piquetterie, création d'enrobé.

À Coltainville, au carrefour République / Charles Péguy, élargissement du trottoir et réfection des bordures.

Rue de Villiers pose d'un enduit bi-couche,

Rue de l'Église, fin de traitement des eaux pluviales de surface.

Au cimetière, installation de six caves urnes qui viennent compléter les éléments de columbarium existants.

Dans nos rues

Poursuite du fleurissement avec l'installation de grands bacs ou pots.

Mise à disposition de sacs pour déjections canines près des poubelles existantes.

Passage d'une balayeuse récemment acquise pour nettoyer les caniveaux.



La fibre optique à Senainville est maintenant une réalité depuis les raccordements dans les habitations au printemps. Nous sommes donc enfin devenus une commune connectée.

Pour améliorer la prévention, la commune s'est dotée d'un **radar pédagogique mobile**, en service depuis la mi-décembre.

Un passage pour piétons permettant de rejoindre le cimetière depuis le chemin longeant le clos de Muïds vient d'être matérialisé.

Des projets pour 2022

Tout d'abord des aménagements de sécurité. Modifications des priorités au carrefour de la rue des grands vergers et de la rue Jean Moulin.

Et pour limiter la vitesse, notamment dans le lotissement des Ouches, installation de chicanes et création de places de stationnement alternées.

Des travaux de voirie destinés à poser des bordures, gérer les eaux pluviales de surface et créer un enrobé, sont à l'étude rue de la Forge.

Information

Synelva va procéder à la pose de compteurs électriques communicants dans notre commune dès janvier 2022. Cette intervention se réalisera sur rendez-vous pour lesquels vous serez donc contactés.

Quelques évènements

Pour la première fois dans la commune et la même année, nous avons honoré **deux centenaires**.



Madame Hamon est née à Coltainville le 3 avril 1921 dans une famille d'agriculteur. Elle s'y est mariée le 30 septembre 1946 avec Maxime Hamon, cultivateur, décédé en 2010. Ils ont eu deux enfants et n'ont pas quitté la commune.

Madame Daniel, est née à Champrond en Gatine le 19 avril 1921. Elle s'est mariée le 19 novembre 1938, le couple est arrivé à Senainville en 1945. Ils ont eu trois enfants. Monsieur Daniel était ouvrier agricole, il est décédé en 1994. Madame Daniel réside toujours à Senainville.



Le clos Jean de la Fontaine, nouveau lotissement de 8 maisons, est implanté sur les terrains situés près du cimetière, parallèlement à la rue de Péreuze. Les permis de construire sont déposés.

Bienvenue aux nouveaux habitants.



La commune a organisé la **vaccination de nos aînés**. La prise de rendez-vous, l'accompagnement et même un service de transport exceptionnel, en lien avec Chartres Métropole, leur ont ainsi permis d'accéder au centre de vaccination et de recevoir les trois doses.

Commémoration

Les contraintes sanitaires nous ont obligés à commémorer le **8 mai** en toute intimité, seuls le maire et ses adjoints se sont rendus au cimetière pour y déposer une gerbe.

La commémoration du **11 novembre** a pu se dérouler avec les musiciens, les pompiers et surtout une belle participation des habitants de la commune. Les enfants, les nouveaux habitants, les « habitués » étaient au rendez-vous sous un beau soleil. Nous avons même pu nous retrouver à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.

Merci à vous qui continuez à perpétuer le souvenir de ceux qui ont combattu et sont morts pour la France et à Juliette pour sa lecture du texte officiel.

Paroisse Saint Gilduin

Depuis le 1er septembre, elle a accueilli un nouveau curé, l'abbé Christophe Besnier, précédemment vicaire à Dreux. Il remplace le Père Evynx Monestime qui était en charge de la paroisse depuis huit ans. Celle-ci regroupe les clochers de Coltainville, Champhol, Gasville-Oisème, Lèves et Saint-Prest.

■ Actualités économiques

L'activité du centre équestre est relancée depuis septembre avec la création d'Eki chartrain.

Chartres Équitation, avec à sa tête Clément Doublier, s'agrandit donc grâce à cette nouvelle structure tournée vers les loisirs.

Aude-Lyne Vermeersch, monitrice diplômée d'état, vous y attend pour le poney club ou le centre équestre. Elle assure l'apprentissage dès 3 ans en découverte ou en cours collectifs et individuels.

En partenariat avec l'UDAF, Mathilde, travailleur social formée à l'Equicie, (médiation équine) guide, grâce au cheval, toute personne fragilisée ou handicapée vers un épanouissement social et comportemental.

Allez visiter le centre, voir les animatrices, les chevaux et poneys et vous renseigner.

Prenez rendez-vous au 07 82 80 46 78 pour vous inscrire aux activités.



Ouverture d'une boutique à la ferme Blanchet

La ferme Blanchet élève, depuis de nombreuses années, des vaches charolaises que l'on voit aux beaux jours dans les prés environnants. Depuis quelques temps elle a opté pour un circuit court de distribution. Sa nouvelle boutique, inaugurée en avril, propose la vente directe de la viande (génisse et veau), conditionnée sous vide soit en vrac soit en colis ou encore transformée en conserves de plats préparés. N'oublions pas la charcuterie, les volailles et les œufs ainsi que les jus de fruits locaux.

Son affiliation à « Terres d'Eure et Loir », lui permet d'offrir aussi des produits laitiers, des fruits de saison, de l'épicerie sèche : bières, pâtes, chips, biscuits, légumes secs...

Ne manquez pas de vous renseigner au 07 89 34 56 66 pour connaître les jours et heures d'ouverture et passer commande.



Que devient le **bar de la plaine** dont l'ouverture s'est faite en plein confinement ?

L'activité prend son rythme normal, avec les contraintes sanitaires en vigueur et l'on peut à nouveau s'installer au comptoir pour boire son café et prendre le temps de discuter.

Vous trouverez toujours le tabac, les jeux de la Française des jeux ainsi que la presse, l'épicerie sèche et le pain de Jouy.



Quelques nouveautés, les timbres-poste y sont maintenant disponibles ainsi que le « paiement de proximité » (impôts, amendes, factures du service public). Pour les timbres fiscaux c'est en cours. Le bar est affilié à Mondial Relay et devient donc un point relais colis pour ce réseau.

Des expositions seront proposées dans la salle, actuellement des photos de Philippe Buffa.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 13h et 15h à 19h30 et le samedi de 8h à 13h.

Vie associative

Bien morose jusqu'en septembre, elle reprend des couleurs au grand plaisir des participants.

Nouveauté, cours d'aérobic le lundi de 20h15 à 21h15. 40 participants de tous âges à cette nouvelle activité, dont deux hommes.

Elle allie cardio, cardio-boxé, fitness et renforcement musculaire et ça bouge !



La gym qui avait repris en extérieur au printemps a pu redémarrer dans des conditions plus normales.

29 inscrits aux cours du mercredi de 20h à 21h, toujours avec Alexis et le groupe des hommes s'étoffe avec 6 participants ce qui est exceptionnel. Et ça bouge aussi.



Le Club du mardi a repris ses rendez-vous hebdomadaires dès la mi-septembre. Les habituées se sont retrouvées avec grand plaisir pour passer un bon moment ensemble et partager leurs compétences très diverses en broderie, peinture, tricot...

Mise en sommeil pour le **tennis de table**, les entraînements des jeunes ne reprendront pas cette année. Les encadrants susceptibles de s'occuper des jeunes dans la durée ont cruellement manqué et le recrutement des enfants en a pâti.

L'association théâtre « Deux Mille et Une Fables » ne reprendra pas non plus ses répétitions. En effet, son animatrice, Socha Tessier, ancienne conseillère municipale, a quitté la région pour la Loire Atlantique.

Nous la remercions pour son action auprès des enfants. C'est avec passion qu'elle leur a communiqué le plaisir de jouer, de travailler ensemble et de se produire.

Elle a animé pendant de nombreuses années le spectacle de la fête des mères, d'abord en collaboration avec Jacques Bouard puis elle en a pris les rênes.

Nous lui souhaitons « bon vent » dans sa nouvelle région où elle pourra à coup sûr exercer ses talents.

Si vous êtes intéressé et motivé pour faire revivre ces activités, contactez-nous sur le site de la Mairie ou au secrétariat.

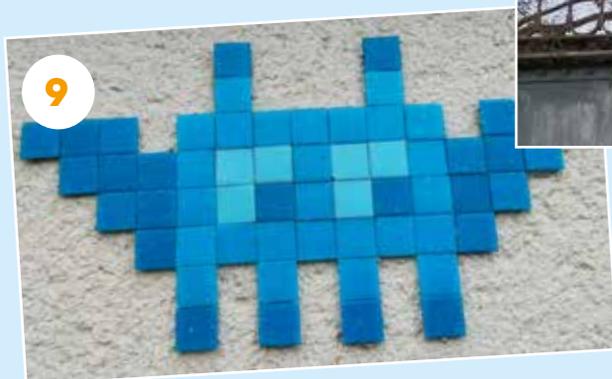
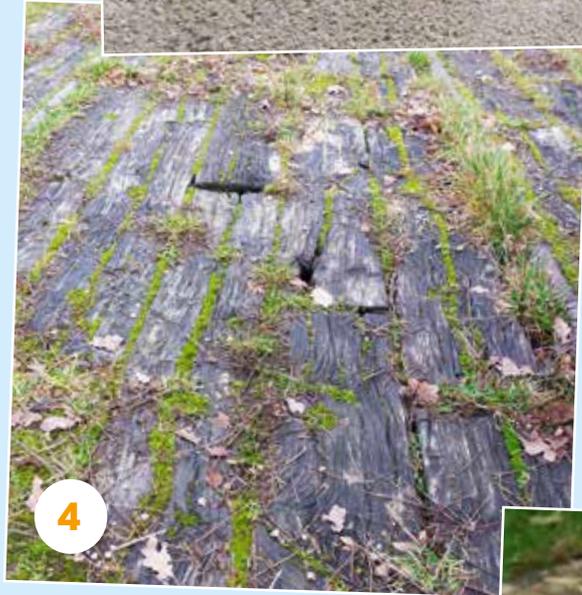
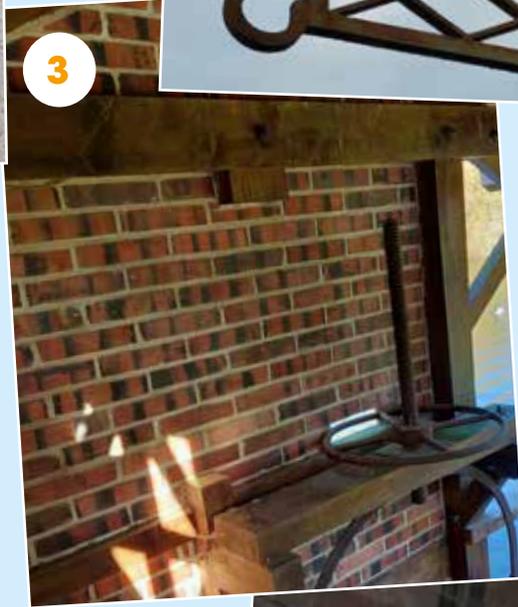


Les photos ci-contre vous parlent-elles ?
Toutes ont été prises dans la commune.

Mais savez-vous où ?

À vous de jouer pour les localiser et les identifier.

Les réponses se trouvent quelque part, dans la suite.



■ Vie pratique

Pour mieux vivre ensemble, rappelons quelques règles générales qui facilitent les relations au quotidien.

Limitons le bruit

Horaires de taille, tonte et bricolage :

Semaine : de 8h30 à 12h
et 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h
et 15h à 19h

Dimanche : de 10h à 12h

Fêtes : pensez à prévenir vos voisins et limitez le bruit après 22h.



Surveillons nos animaux

Les aboiements intempestifs et parfois permanents des chiens sont une gêne pour vos voisins, il existe des solutions, pensez à eux.

Pour les déjections canines, la commune a mis à votre disposition des sacs à proximité des poubelles existantes.

Nettoyons nos abords

Les caniveaux vont maintenant être entretenus par les employés communaux. Mais il reste à chacun d'entre nous la charge d'entretenir les abords de sa propriété à savoir, enlever les mauvaises herbes, déneiger, entretenir les haies en façade et contribuer ainsi à la propreté du village et à la sécurité.



Laissons les trottoirs aux piétons afin qu'ils puissent sans encombre les emprunter, faire rouler leur poussette, accompagner leurs enfants à pied, en trottinette ou à vélo... sans avoir à descendre sur la chaussée pour contourner les véhicules garés, la circulation étant parfois très dense.

Surveillons notre vitesse

Respectons les règles générales de 50km/h en agglomération. Dans les « zones 30 » et en particulier le lotissement des Ouches où se situe l'école soyons très vigilants. Beaucoup d'enfants y circulent à pied, avec ou sans leurs parents. Là aussi les trottoirs ne sont pas toujours dégagés, ce qui oblige les enfants à descendre sur la chaussée. Alors respectons d'autant plus ce 30km/h.

Trions nos déchets

Des conteneurs à verre sont mis à disposition :

à Coltainville en face du stade, le long de la ligne de chemin de fer, à proximité du pont.

à Senainville, en sortie du village, vers Soulaire.



Chartres Métropole nous permet d'accéder à ses déchetteries pour y déposer les déchets verts, encombrants, électroménager, gravats... Nous avons de plus la chance de pouvoir aussi nous rendre à celle d'Harleville, très proche pour nous. Il faut juste faire établir une carte sur place.

Deux fois par an Chartres Métropole effectue l'enlèvement des encombrants à domicile aux dates figurant sur le calendrier fourni en début d'année.

Nous avons donc à disposition tout ce qui est nécessaire pour éviter les décharges sauvages, par ailleurs interdites.



Manifestations

Elles ont malheureusement été peu nombreuses et ne reprennent que depuis l'automne

Pas de Galette ni de théâtre au printemps et les conditions n'étaient pas meilleures pour la fête des Mères.

L'agglo fait son nettoyage

Le 5 juin, 40 communes dont la nôtre (pour la première fois) ont rassemblé 1300 bénévoles dont près de 500 enfants pour participer au ramassage des déchets sauvages.

Au total, 0.9 tonnes dans les sacs de recyclage jaunes, 3.9 tonnes dans les sacs d'ordures ménagères bleus ont été ainsi collectées.



Chez nous, Julien Monin a pris en charge la gestion de cette opération et n'a pas caché sa satisfaction « Vous pouvez être fiers de vous ! Merci à tous pour votre participation à cette première édition. Vous avez collecté pas moins de 26 sacs bleus et 18 sacs jaunes.

N'oublions pas les encombrants qui nous permettraient presque de remonter une voiture : pare-chocs, roues, radiateurs, enjoliveurs, tapis... »

Pour ceux qui souhaitent y participer, à l'année prochaine à la même époque.

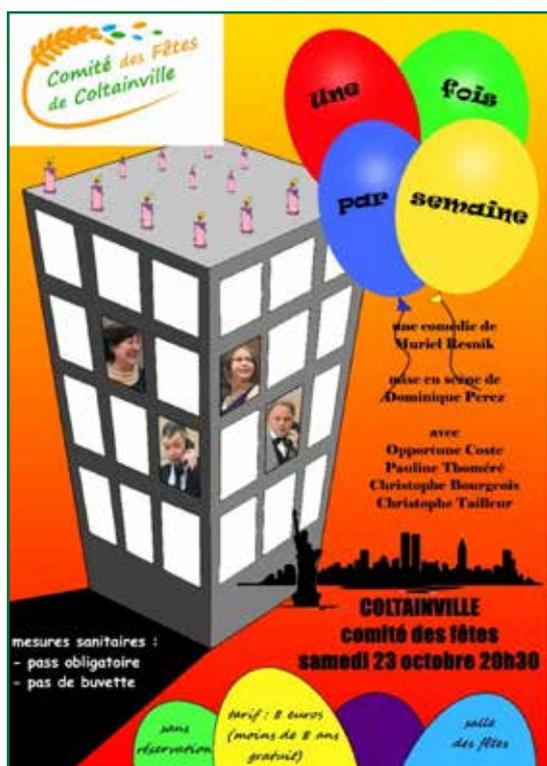


La brocante, nous y avons cru jusqu'au dernier moment. Tout était organisé et les inscriptions ouvertes, mais des contraintes administratives de dernière heure ne nous ont pas permis d'aller jusqu'au bout. Nous avons par conséquent été obligés d'annuler avec grand regret. Merci à tous ceux très nombreux qui se sont inscrits et investis. Ce n'est que partie remise et nous vous disons à l'année prochaine.

Théâtre 23 octobre

La troupe « coup de théâtre » nous a présenté la pièce « un jour par semaine ».

Les fidèles étaient là, ils se sont amusés tout au long du spectacle et ont apprécié cette première manifestation de l'année.



La bourse aux jouets et puériculture organisée le 28 novembre par les parents d'élèves, au profit de la coopérative scolaire, a remporté un vif succès.

Il y avait beaucoup de stands bien garnis ce qui a permis aux nombreux visiteurs de trouver l'occasion de faire de bonnes affaires avant Noël.



Noël magique

avec Lolly Pop

La fée Lily pop et son apprenti magicien très maladroit ont émerveillé le public. Avec féerie et humour ils ont fait participer les enfants devenus pour un temps magiciens. Ils ont réussi à faire apparaître des animaux, colombe, lapin et Lilly Pop nous a même permis d'assister à une expérience de lévitation.

Puis une fois le spectacle terminé, le Père Noël est arrivé pour souhaiter un bon Noël et distribuer des petits sachets de friandises.



Réponses au quiz. 1 : calvaire rue des tilleuls - 2 : pierre rue Saint-Lubin
3 : lavoir Senainville - 4 : chemin de la voie derrière le silo - 5 : pompe à eau rue de la République - 6 : diable, sculpture dans le chœur de l'église en bas de la voûte - 7 : cloche Senainville - 8 : pont sur la route de Jouy
9 : mosaïque au croisement rue Charles Péguy et rue de la gare
10 : cœur dans la porte de la cave de la mairie.

État civil 2021

Naissances

LIRZIN Hugo, Clément	14 décembre 2020
SCHWARTZ Jade, Joséphine	02 mars
HERSE Amaury, Raymond, Jean-Paul	21 avril
AUGER Maddy, Sylvie, Odile	23 avril
FAVRO Sohan, Régis, Philippe	14 mai
BRETTE Siana	31 mai
SEGUENI Inès, Nicole, Sophie	19 juin
BOUTHORS Jimmy	09 septembre
MAIGNAN Délia, Rosalie, Marie	30 septembre
SUHARD Lucie, Kathleen, Solange	05 octobre
ALEXANDRE Andréa, Patricia, Maryse	11 octobre
LOCHET Caleb, Liam, Samuel	05 décembre

Mariages

Mathieu LEROUX et Elodie FOUQUET	17 avril
Florian DIEU et Daphné PROVOST	14 août

Décès

Jean-Luc GUERIN	13 janvier
Katia JANIK née TASSI	21 mars
Raymond RENAULT	1 ^{er} juin
Yann HERBELLES	15 juillet
Jacques BREUGNOT	15 août
Bernard MARTIN	22 août
Guy JANIK	5 novembre

● AGENDA MÉDICAL

Hôpital Louis Pasteur 02 37 30 30 30

Pharmacies

Jouy : Girard 02 37 22 20 06

St-Prest : Siabas 02 37 22 37 33

Chartres (CC Carrefour) : 02 37 34 04 58

Infirmiers

Jouy :

Agnès Fauconnier et Séverine Coispeau } 02 37 22 24 57

St-Prest :

Fabienne Quelquejay 02 37 22 33 10

Hubert Henry 02 37 34 33 17

Kinésithérapeutes

Jouy :

Chantal Dziura 02 37 22 32 31

St-Prest :

Stéphanie Fouquet, Loïc Taureau et Coralie Heurge } 02 37 99 16 96

Christelle Valuet et Laurent Basterre } 02 37 22 35 54

Médecins généralistes

Jouy : Brigitte Bertrand et Gérard Galliot 02 37 32 30 16

St-Prest :

Frédérique Descours 02 37 22 49 09

Laurent Laumailler 02 36 25 90 18

Nogent-le-Phaye :

Maison médicale 02 37 31 64 40

CPAM

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie) 0811 70 36 46

Secours – Urgences

Gendarmerie 02 37 91 27 10 ou 17

Pompiers 18

SAMU 15

Appel sans abri 115

Enfance maltraitée 119

Violences conjugales 3919

● AGENDA TECHNIQUE

Électricité SYNELVA

Clientèle 02 37 91 80 00

Dépannage 24/24 02 37 91 80 20

Service eau et assainissement CM'Eau

Service 24/24h 02 34 43 90 22

● ORDURES MÉNAGÈRES

Chartres Métropole

Info Déchets : 0800 22 20 36

Collecte tous les lundis à partir de 13 h 30 et un jeudi sur 2 pour les poubelles de tri à sortir la veille. Les tournées sont décalées d'une journée en cas de jour férié (voir le calendrier dans vos boîtes aux lettres).

À domicile pour les encombrants : 2 dates (voir calendrier).

Déchetterie d'Harleville : 02 37 90 92 72

Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 17 h 45 et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés.

Renseignements administratifs 3939

● AGENCE POSTALE

St-Prest 3631

● TRANSPORTS

Bus Filibus 02 37 36 26 98

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière.

Filibus à la demande 0825 30 28 00

Gare SNCF

Jouy :

Lundi au vendredi 6 h 05 à 13 h 20 3635

● AGENDA ENFANCE

Assistants maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie ou en ligne sur le site de Coltainville.

École Daniel Alix 02 37 31 60 23

PEP28 Centre de Loisirs

Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans.

Contact : 02 37 88 14 14
standard@pep28.asso.fr

Accueil de loisirs de Jouy

Contact : 02 37 22 33 88
alsh.jouy@pep28.asso.fr

● PAROISSE SAINT GILDUIN

Curé : Père Christophe Besnier

02 37 21 45 72

● LES ASSOCIATIONS ET CENTRES D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

Aérobix

Melinda Percheron 06 10 68 74 29

Ateliers de travaux manuels du mardi

Josiane Buisson

Centre équestre Eki Chartrain

Clément Doublier 07 82 80 46 78

Club de Gymnastique

Laurence Avenet 02 37 31 97 71

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jean Leriche 06 86 70 77 73

Société de Chasse

Jean-Claude Fouré

● ACTIVITÉS ARTISANALES, COMMERCIALES ET DIVERSES

Bar de la Plaine

Jean-François Daniel 02 37 24 37 46

Conseil, ventes, ateliers culinaires Guy Demarle

Sophie Damiral sophiedamiral@gmail.com

Conseiller immobilier indépendant

Isabelle Machuré 06 88 52 82 38

Couture tous travaux

ANA Retouche 02 37 31 66 67

Couverture - Zinguerie BDF

Bruno LOCHET 02 37 31 64 99

Électricité générale

Yvon THIRANT 02 37 31 92 21

Éleveur et vente à la ferme

EARL Blanchet 02 37 31 62 51

Entretien, création espaces verts

Pascal BIDAULT 02 37 31 92 68

Horlogerie-réparation

Galloni 06 36 00 11 50

Maçonnerie Senainvilloise

Jimmy LOISON 02 37 28 31 69

Petits travaux d'entretien d'espaces verts

LBP 02 37 31 92 68

Plomberie Rénovation

SB Hydro 07 60 12 90 83

Sophrologie Réflexologie

Florine Zecca 06 77 51 51 37

Si vous trouvez une erreur dans ce mémo, ou souhaitez figurer sur la liste ci-dessus, merci de nous le faire savoir en venant en mairie ou sur mairie.coltainville@wanadoo.fr.

Mairie de Coltainville :

02 37 31 60 66

mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public :
Lundi et vendredi de 16 h à 18 h
Mercredi de 10 h à 12 h

Sur rendez-vous pour actes particuliers

Suivez les actualités

Site : www.coltainville.fr

Facebook : @communedecoltainville

Message du comité des fêtes

Si vous souhaitez vous investir et consacrer un peu de votre temps à l'animation de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone (ceux de la Mairie). Nous avons besoin de bénévoles et d'idées pour organiser et développer nos activités.

Directeur de la publication

Philippe Galiotto

Comité de rédaction

Frédérique Galiotto, Jean Leriche, Julien Monin, Marie-Hélène Simi

Bonne année 2022 souhaitant qu'elle nous apporte à tous santé et sérénité et qu'elle nous permette de retrouver un rythme de vie plus normal, des projets, et des relations sociales et familiales plus épanouissantes.